

Le P. Colonia pense qu'il y a exagération dans le nombre des 49,000 martyrs, et il traite cette légende de *pieuse fiction* ; cependant il admet la persécution qui eut lieu à l'occasion des décennales de Septime-Sévère. M. Meynis, dans son *Histoire de la confrérie des Saints-Martyrs*, donne d'intéressants détails sur cette persécution.

Le P. Menestrier parle à peine des ruines en question, auxquelles il donne le nom d'amphithéâtre, et un peu plus bas celui de théâtre (p. 45). Le P. Colonia est plus explicite : « Quoique les vestiges qui nous restent de l'ancien « théâtre, dans l'enclos des Minimes, soient fort défigurés, on ne laisse pas néanmoins d'en distinguer parfaitement l'hémicycle, l'orchestre, la place des degrés et « d'autres parties. » (P. 270.) L'auteur accompagne sa description d'une gravure très-faiblement dessinée, et c'est à peine si l'on y voit la trace des degrés de la *cavea*. M. Monfalcon, dans son *Histoire de Lyon*, s'exprime ainsi : « On voit encore des fragments de voûte et d'escaliers, et « l'emplacement des gradins, qui étaient vraisemblablement en bois. Artaud a vu sur le sol du théâtre des « Minimes des tessères d'ivoire ou des billets de spectacle. Des fouilles faites montrèrent des massifs de « gradins, des escaliers latéraux et les traces d'une colonnade. » L'auteur ne nous dit pas ce qui a pu faire présumer que les gradins fussent en bois, et il est permis de douter de cette assertion.

Je tiens de feu Comarmond que, peu d'années avant la révolution de 1848, le ministre de l'Intérieur fut inutilement sollicité d'acquérir, au nom de l'État, le terrain du théâtre des Minimes ; mais, à Paris même, la *Revue d'architecture* d'avril 1844 (1), nous apprenait qu'on laissait

• (1) Article signé Janniard.